

«L'entreprise doit être aux couleurs de la France»

»»» (suite de la page 11.)
Êtes-vous néanmoins favorable à la discrimination positive ?

Je suis contre la discrimination positive, si cela signifie donner un travail à quelqu'un non pas parce qu'il est compétent, mais parce qu'il a une caractéristique particulière. Je suis contre les quotas à l'américaine, qui suscitent d'ailleurs de plus en plus de réserves aux États-Unis, notamment de la part des universités.

En revanche, je suis favorable à une action positive qui consisterait à mettre en place des mesures particulières pour combler le retard de certaines catégories de la population. Je pense aux bourses, au soutien scolaire. Cela existe déjà, mais on peut faire beaucoup plus.

Comment expliquez-vous l'échec du CV anonyme ?

Je ne parlais d'échec, mais plutôt d'initiative mal comprise. J'ai entendu tout et n'importe quoi sur le sujet. Le CV anonyme consiste seulement à cacher, vis-à-vis de la personne qui recrute, tous les éléments, comme le nom, l'adresse, l'âge et le sexe, qui peuvent être des éléments de sélection n'ayant rien à voir avec la compétence. Grâce à cela, certaines personnes qui n'étaient jamais reçues pour un entretien d'embauche ont une chance de l'être et de plaider leur dossier. C'est ce que l'on fait chez AXA, où les deux types de recrutement existent. Résultat, dans la pile des CV « anonymisés », il y a plus de diversité que dans l'autre.

RECUEILLI PAR
JEAN-CLAUDE BOURBON

LA QUESTION DU JOUR

L'auto-médication permet-elle des économies sur les dépenses de santé ?

Éric Maillard
Président de l'Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable [1]

Un rapport, destiné au ministère de la santé et révélé hier par le journal *Le Figaro*, propose de favoriser l'automédication en France. «Ce qui m'intéresse, c'est de mieux organiser cette automédication», a réagi hier le ministre, Xavier Bertrand, en ajoutant qu'il n'était pas «question de vendre des médicaments en grande surface», ni de «dérembourser de nouveaux médicaments».

Pour Eric Maillard, le développement de l'automédication permettrait de fortes économies et le désencombrement des salles d'attente chez les médecins pour des pathologies bénignes.

«L'automédication consiste, face à une pathologie banale, à se responsabiliser en allant directement demander conseil à son pharmacien sans passer chez le médecin. Cela concerne toutes les petites affections de la vie quotidienne, pour lesquelles nous pouvons faire un auto-diagnostic: un rhume, une gastro-entérite, des maux de tête ou d'es-

tomac, des problèmes de peau, de constipation... Le développement de l'automédication éviterait l'encombrement des salles d'attente des médecins pour des pathologies bénignes. Cela permettrait

aussi de susciter des économies non négligeables pour le système de santé. Une de nos études montre qu'il suffirait que 5 % des médicaments aujourd'hui prescrits par des médecins passent en automédication pour obtenir 2,5 milliards d'euros d'économies, grâce à une diminution du nombre des consultations médicales, des arrêts de travail et au non-remboursement de ces médicaments.

Les officines de ville vendent chaque année environ 3 milliards de boîtes de médicaments: sur ce total, il y a 1,7 milliard de boîtes vendues obligatoirement sur l'ordonnance d'un médecin. L'automédication ne concerne évidemment pas ces produits mais les

1,3 milliard de boîtes en prescription médicale facultative (PMF). Dans 30 % des cas, les Français vont acheter directement ces médicaments et les paient alors de leur poche. Mais deux fois sur

trois, ils passent d'abord chez le médecin, se font faire une ordonnance pour que le médicament soit remboursé par la Sécurité sociale. C'est une tradition bien française. Dans de nombreux autres pays européens, la tendance est inverse: dans 70 % des cas, les patients font de l'automédication et se soignent tout aussi bien sans débours des sommes considérables. Le prix moyen d'un médicament en automédication est de 5 €. Si on multiplie ce prix par 1,3 milliards de boîtes, on arrive à un potentiel d'économies de 6,5 milliards d'euros par an.

RECUEILLI PAR
PIERRE BIENVAULT

[1] Cette association regroupe des laboratoires pharmaceutiques qui vendent des médicaments d'automédication.

EN BREF

AÉRIEN

La compagnie «L'Avion» reçoit le feu vert américain

«L'Avion», première compagnie française «100 % classe affaires» à bas coûts, a reçu hier de la part des autorités américaines les autorisations nécessaires à l'exploitation de ses vols entre Paris (Orly-Sud) et New York (Newark). «Ces autorisations viennent compléter celles précédemment obtenues pour la partie française», indique la compagnie aérienne, qui confirme que son premier vol aura lieu mercredi 3 janvier au départ d'Orly. Le Boeing 757-200 de L'Avion reliera six fois par semaine Orly à Newark.

CROISSANCE

L'Allemagne reste confiante pour 2007

L'économie allemande va continuer à croître en 2007, et ce malgré la hausse de trois points de la TVA à partir du 1^{er} janvier, a estimé hier le ministre des finances, Peer Steinbrück. Ses propos font écho à ceux du ministre de l'économie, Michael Glos, qui avait évoqué un relèvement de la prévision de croissance pour 2007. Officiellement, Berlin table sur une hausse de 1,4 % du PIB, après 2,3 % en 2006.

SOCIAL

Inquiétude des salariés de Maxilivres

Les salariés du libraire Maxilivres se sont rassemblés hier à Paris devant leur siège social, au lendemain de l'annonce par le tribunal correctionnel de Lyon de la reprise au 1^{er} janvier 2007 de 54 boutiques françaises de Maxilivres par Avenir Telecom, qui s'est engagé à conserver la totalité des 166 salariés. Mais aucun repreneur ne s'est présenté pour deux boutiques de la région parisienne (Aulnay-sous-Bois et gare de Paris-Lyon) ni pour l'activité logistique (à Luisant, Eure-et-Loir), qui emploie 46 personnes.

Opération escargot contre la liquidation de Sublistatic

Une opération escargot a été organisée hier matin entre Hénin-Beaumont et Arras (Pas-de-Calais) pour obtenir un meilleur reclassement des salariés de Sublistatic International. Spécialisée dans le papier transfert destiné à l'impression sur textile, la société, qui emploie 223 personnes à Hénin-Beaumont, a été liquidée par le tribunal le 15 décembre.

AUTOMOBILE

La police iranienne menace d'interdire les Peugeot 405

La police iranienne a menacé de ne plus immatriculer les Peugeot 405 de fabrication locale en raison d'un problème dans le système d'alimentation d'essence, qui a provoqué la mort de dizaines de personnes dont les véhicules avaient pris feu, a rapporté hier la presse locale. Ces véhicules sont fabriqués localement sous licence depuis 1990 par la société Iran Khodro, qui a demandé aux automobilistes de lui confier leur voiture afin d'y effectuer les réparations nécessaires.

LA VIE AU TRAVAIL

Pour les « Entreprises humaines », la croissance n'est pas une fin en soi

Fondée en 2003, l'association Entreprises humaines regroupe des dirigeants soucieux de placer l'homme au cœur de leur réflexion entrepreneuriale

ANNECY (Haute-Savoie)
De notre correspondant régional

À la tête d'une petite société spécialisée dans les systèmes d'information, Patrice Lecerf se compte au nombre des Entreprises humaines. Un nouveau label? Plutôt un art de vivre l'entreprise: 35 heures pour l'ensemble de ses dix salariés, tous rémunérés à la commission – «le comptable comme le magasinier, qui participent autant à la bonne marche de la société» – et disposant d'un droit de veto pour chaque nouvelle embauche. Son ambition: «être à l'écoute» de son équipe. Pour cela, il suit sa «formation continue de chef d'entreprise» en assistant aux réunions de l'association des Entreprises humaines, «un espace de réflexion pour saisir les nouvelles problématiques, au-delà des pré-occupations corporatistes, bien qu'indispensables, des cercles patronaux classiques», explique pour sa part le directeur général

de Thermocompact, entreprise annecienne spécialisée dans le revêtement de surface métallique de haute technicité.

À l'origine de l'association (1), un homme, Jacques Tassi, ancien membre du directoire d'Ernst & Young France et président de Handicap International depuis juin dernier. Convaincu que les professions de foi humanistes des entreprises leur sont préjudiciables lorsqu'elles ne sont pas suivies d'effets, il réunit des dirigeants «engagés dans une démarche authentique», une centaine aujourd'hui, répartis en une dizaine d'antennes régionales. «Nous considérons que la croissance n'est pas une fin en soi mais un moyen au service d'un projet, d'une finalité», explique-t-il.

Tel est le fonds commun de patrons qui se retrouvent au sein des «Grop», ou «groupes de réflexion opérationnels», organisés toutes les six semaines autour d'un thème. Ce soir, après «Le paternalisme» ou «Temps de vie, temps de travail», on se penche sur «La violence en entreprise». Pour assurer la liberté de parole, la règle veut que chaque antenne de l'association ne compte jamais moins de 80 % de chefs d'entreprise, et «aucune personne "sachante"», insiste Claudine Delerce, l'un des cinq permanents de l'association

basée à Francheville (Rhône). *Ce ne sont pas des conférences, mais un échange, qui permet de verbaliser les problématiques entre pairs.*

Une maïeutique nécessaire, à écouter les expériences personnelles des uns et des autres,

**« Le paternalisme »,
« Temps de vie
ou temps de travail »
ou encore « La violence
en entreprise »
sont quelques-uns
des thèmes sur lesquels
les chefs d'entreprise
échangent
leurs expériences.**

comme Patrick Michels, patron de Knowings, éditeur de logiciels. «Lors de la dernière réunion, nous discutons de la diversité en entreprise, alors même que je me posais la question de l'opportunité d'embaucher un commercial d'origine étrangère, témoigne-t-il. La discussion m'a permis de dépasser cette réflexion et m'a incité à passer à l'acte.»

La réunion suit son cours, en

groupes de discussion, attachés à identifier des cas concrets de violence morale au sein de leur propre entreprise, et la façon dont ils ont été résolus. Une heure plus tard, on conclut par l'importance d'être attentif, au quotidien, «aux jeux de pouvoir», «aux rumeurs à la machine à café», «aux petites lâchetés ordinaires», afin d'identifier en amont les situations de crise pour parer à «l'échec».

Autant de «pistes de réflexion» pour Anne Iloos, directrice des ressources humaines d'une filiale de Volvo basée à Annecy, «une entreprise suédoise, transparente, dont je ne pensais pas qu'elle puisse être concernée par la question. Mais dès lors que l'on rentre dans le concret, on se rend compte que la violence s'exprime également chez nous, et qu'il est nécessaire de se montrer plus à l'écoute.» Pour autant, la DRH attend la démonstration «qu'être une entreprise humaine puisse être un avantage comparatif». Là n'est pas la question, selon Gilles Mollard. «L'entreprise, même "humaine", n'a pas de place pour l'angélisme, elle ne peut pas se permettre l'inefficacité», assène-t-il. Mais si l'entreprise n'est pas morale, le chef d'entreprise se doit de l'être.»

BÉNÉVENT TOSSERI

[1] www.entreprises-humaines.com